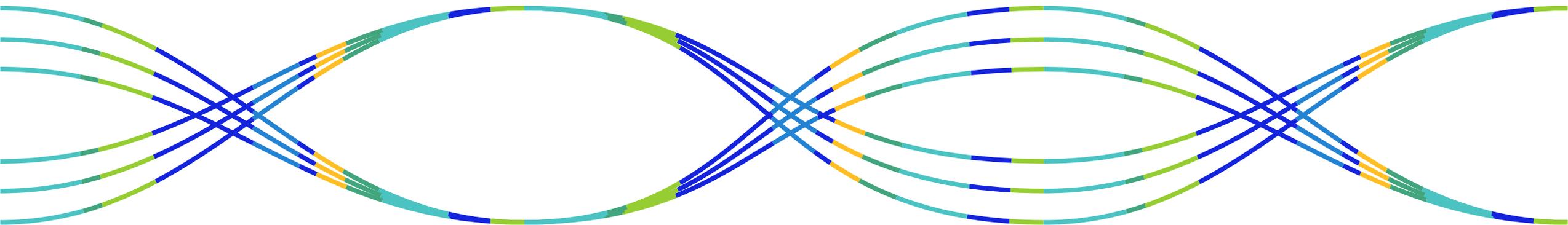


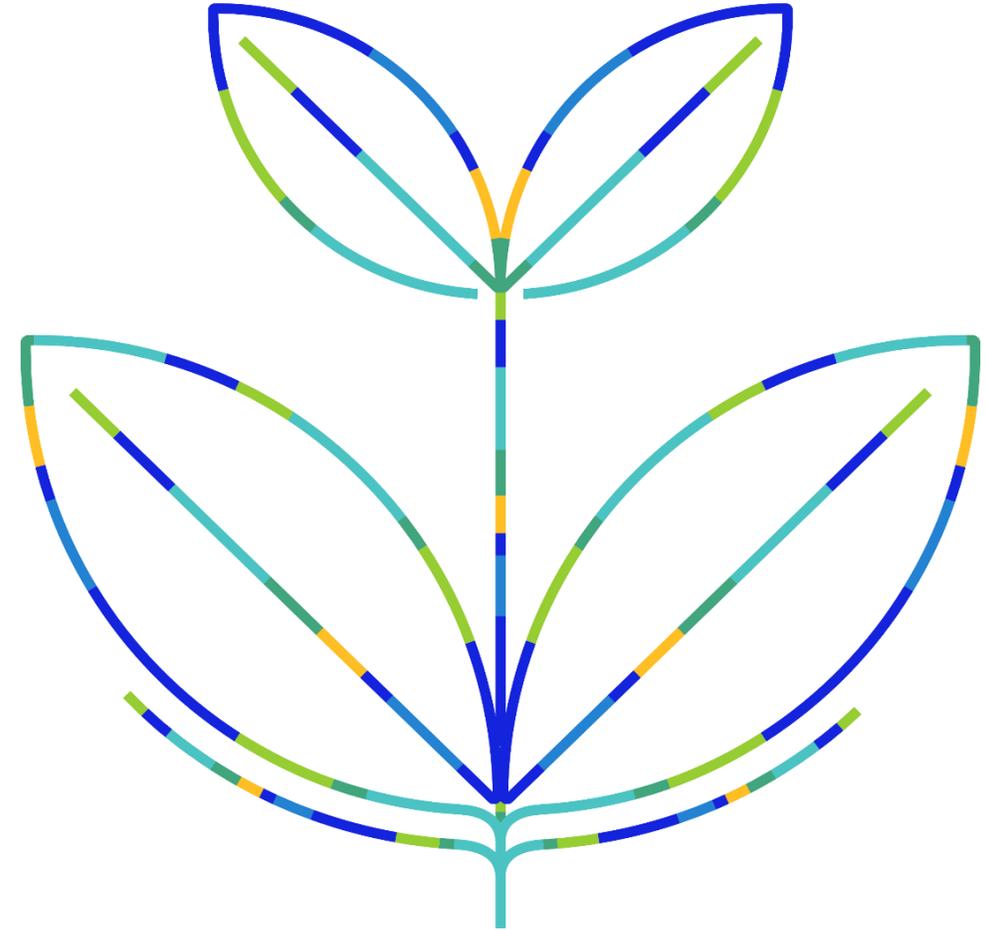
Renouvellement réseau HTA

Avenue de Lardenne



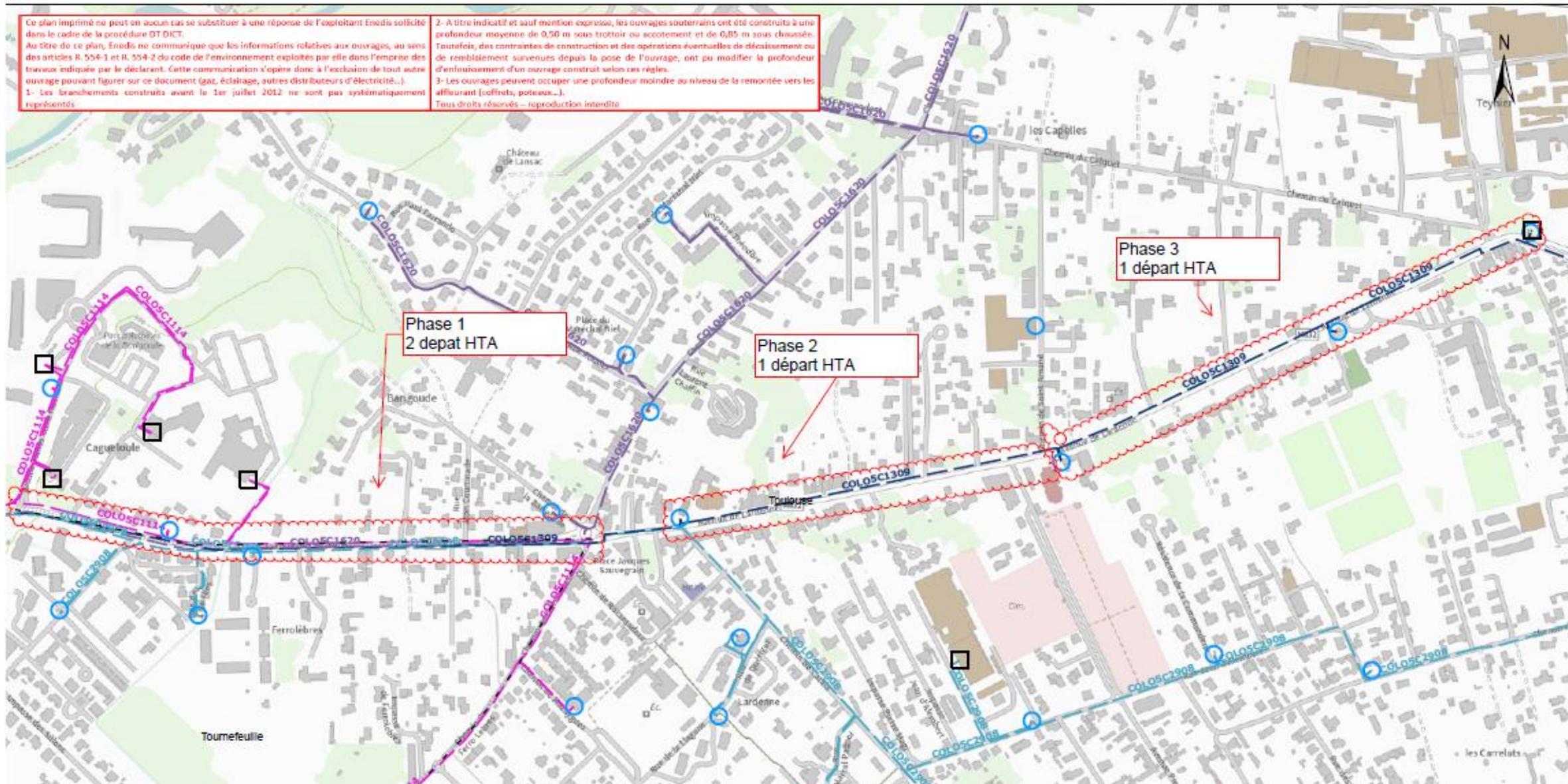
Contexte

- Renouvellement d'un réseau moyenne tension ancienne génération (CPI) sur l'Avenue de Lardenne
- Risque d'incident avéré augmenté par les conditions climatiques
- Près de 700 points de livraison électriques alimentés par ce réseau



Ce plan imprimé ne peut en aucun cas se substituer à une réponse de l'exploitant Enedis sollicitée dans le cadre de la procédure DT DICT.
Au titre de ce plan, Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement exploités par elle dans l'emprise des travaux indiqués par le déclarant. Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gac, éclairage, autres distributeurs d'électricité...)
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés

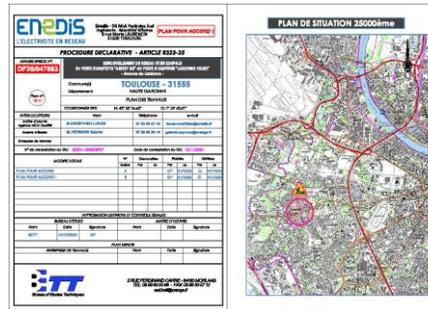
2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux...).
Tous droits réservés – reproduction interdite



RAC-23-1WOGBKCCUA

1^{ère} affaire

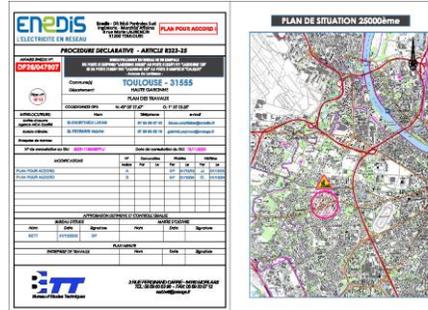
DF26/047883



RAC-23-1WOK3RPRS5

2^{ème} affaire

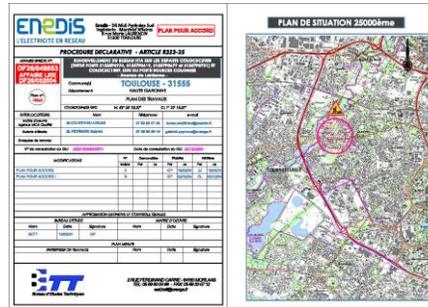
DF26/047907



RAC-23-1YJNBXV8ZR

3^{ème} affaire

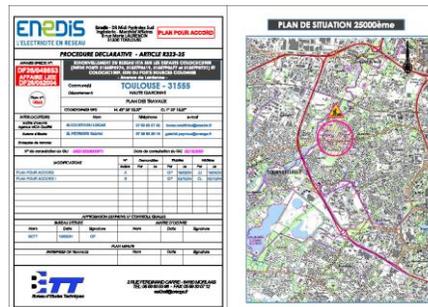
DF26/048853



RAC-24-24GIPOQWYP

4^{ème} affaire

DF26/052004



Merci de votre attention